

MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2023008
Renouvellement de la ligne de Trésorerie – Budget
Assainissement**

Séance du 27 Janvier 2023

Le 27 Janvier 2023, dix-neuf quarante-cinq minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELIGEARD Arnaud, Maire.

Présents :

M. DELIGEARD Arnaud, M. DESBOUIS Serge, M. VIGNE Olivier, Mme CHAPPAZ Aurélie, M. BONIN Gérard, M. GILLES Xavier, Mme LEBRE Amélia, M. MONNET Jérôme, Mme DEGIRAL Laurence, Mme PELLETIER Emeline, Mme CHAUVET Anne-Marie.

Absents : M. DEVILLARD Claude.

Excusés : M. CHASSAGNE Jean-François, M. MAIRE Pierre.

Pouvoirs : M. CHASSAGNE Jean-François donne pouvoir à M. MONNET Jérôme, M. MAIRE Pierre donne pouvoir à M. BONIN Gérard.

Secrétaire de séance : M. GILLES Xavier

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 13

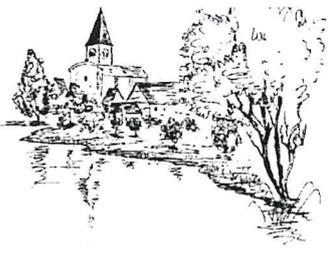
Date de la convocation : 20 Janvier 2023.

Date d'affichage de la convocation : 20 Janvier 2023.

Afin de financer l'étude du Schéma Directeur, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le renouvellement de la ligne de Trésorerie qui n'a pas été tirée au titre de l'exercice 2022, l'étude du Schéma ne devant commencer qu'au cours du premier semestre 2023. Pour rappel, le montant de la ligne de Trésorerie s'élève à 70 000 euros et sert à couvrir les dépenses engagées dans l'attente de la perception des 80% des subventions accordées par l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide du renouvellement de la ligne de Trésorerie et autorise le Maire à signer tout document afférent à ce sujet.

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0



MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour extrait conforme

Le Maire

Arnaud DÉLIGEARD



Délibération exécutoire AR du Contrôle de la Légalité 003-210302899-20230127-2023008-DE
En date du 31/01/2023
Publication réglementaire effectuée le 31/01/2023